

# Génocide des Tutsi : Laurent Bucyibaruta, ex-préfet rwandais condamné en France à vingt ans de réclusion pour complicité

AFP, 12 juillet 2022

**Il était le plus haut responsable rwandais jamais jugé en France pour des crimes liés au génocide des Tutsi.**

Au dernier jour de son procès, mardi 12 juillet, l'ancien préfet rwandais Laurent Bucyibaruta n'a pas convaincu la cour d'assises de Paris, qui le jugeait pour sa participation présumée au génocide des Tutsi, qui a fait au moins 800 000 morts dans le pays entre avril et juillet 1994, selon l'Organisation des Nations unies (ONU).

Au terme de près de onze heures de délibéré, il a été condamné à vingt ans de réclusion criminelle. L'ancien haut fonctionnaire, âgé de 78 ans, a été acquitté en tant qu'auteur de génocide, mais reconnu coupable en tant que complice de génocide et de crimes contre l'humanité pour quatre massacres. Laurent Bucyibaruta, qui

comparaissait libre sous contrôle judiciaire depuis le 9 mai, passera la nuit en prison. Il a été escorté par des gendarmes peu après l'énoncé du verdict.

## Réquisitoire sévère

L'accusation avait réclamé à son encontre la réclusion criminelle à perpétuité, le considérant complice d'un massacre de Tutsi et auteur de quatre autres dans sa préfecture de Gikongoro. Cette région du sud du Rwanda a été l'une des plus touchées par le génocide.

La cour a totalement acquitté Laurent Bucyibaruta des accusations de génocide et de crimes contre l'humanité commis à la paroisse de Kibeho le 14 avril 1994, ainsi que celles concernant les exécutions de prisonniers tutsi à la prison de Gikongoro.

Elle l'a reconnu complice de gé-

nocide et de crimes contre l'humanité pour les massacres de l'école en construction de Murambi et des paroisses de Cyanika et Kaduha, tous commis le 21 avril 1994. Il est également condamné pour complicité de ces crimes pour les exécutions d'élèves à l'école Marie Merci de Kibeho, et celles commises lors de rondes et à des barrières.

Sa défense avait plaidé l'acquittement. Dans ses derniers mots à la cour avant qu'elle se retire pour déli-

bérer, Laurent Bucyibaruta a martelé n'avoir « *jamais été dans le camp des tueurs* ». Il était le plus haut responsable rwandais jamais jugé en France pour des crimes liés au génocide des Tutsi, après les condamnations définitives d'un officier militaire et de deux bourgmestres, et la condamnation en première instance d'un chauffeur, qui a fait appel. Laurent Bucyibaruta a dix jours pour faire appel de sa condamnation.